



CHIFFRES CLÉS

AOÛT 2016

BASSIN DE PORNIC

SITUATION AU 31/07/2016



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	juil 2016	Poids	Evolution / juillet 2015	Cumul de août 2015 à juillet 2016	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	5 060		2,0%			
- dont moins de 25 ans	771	15,2%	-0,8%			
- dont 50 ans et plus	1 445	28,6%	4,7%			
- dont Femmes	2 643	52,2%	2,5%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	2 048	40,5%	0,3%			
- dont Obligations d'emplois	724	14,3%	-2,4%			
- dont Indemnisés	3 028	59,8%	6,6%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	518	10,2%				
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 366		5,6%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	3 489		-2,8%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	9 915		0,7%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	989		8,3%	10 306	5,6%	
- dont licenciements économiques	8	0,8%	-55,6%	97	0,9%	-27,1%
- dont autres licenciements	82	8,3%	7,9%	903	8,8%	14,7%
- dont fin de contrat	212	21,4%	-2,8%	2 617	25,4%	-6,2%
- dont fin de mission	83	8,4%	25,8%	742	7,2%	6,3%
- dont 1ère entrée sur le marché	60	6,1%	30,4%	475	4,6%	8,4%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	351		2,6%	5 648	4,6%	
- dont OEE durables	163	46,4%	-6,3%	1 738	30,8%	6,0%
- dont Intérim	44	12,5%	-13,7%	472	8,4%	32,6%
- dont Industrie	38	10,8%	18,8%	317	5,6%	40,9%
- dont BTP	15	4,3%	-11,8%	243	4,3%	27,2%
- dont Tertiaire	293	83,5%	1,7%	3 785	67,0%	3,4%

* Suite à la mise en place du nouveau dispositif "Prime d'Activité" au 01/01/2016 nous n'affichons plus l'évolution Annuelle du RSA.

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.**Catégorie B** : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).**Catégorie C** : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).**DELD** : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).**Obligations d'Emplois** : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.**OEE durables** : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.**BFM** : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).